



Pernod Ricard

PERNOD RICARD

Société anonyme au capital de 340 195 122 €.
Siège social : 12, place des Etats– Unis, 75783 Paris Cedex 16.
582 041 943 R.C.S. Paris.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 31 décembre 2007

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 31 décembre 2007 et est établi conformément aux dispositions des articles L 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

SOMMAIRE

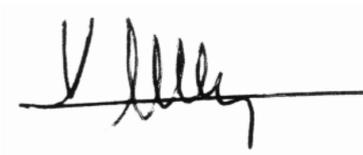
I.	Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel	3
II.	Rapport semestriel d'activité	4
III.	Comptes consolidés semestriels condensés	8
IV.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	29

I. Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes condensés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Patrick Ricard

Président-Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Ricard', written over a horizontal line.

II. Rapport semestriel d'activité

Chiffres clés et analyse de l'activité

1. Activité par zone géographique

France :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	368	396	29	+7,8%
Marge brute après coûts logistiques.....	253	270	17	+6,7%
Contribution après frais publi- promotionnels	170	183	13	+7,7%
Résultat opérationnel courant	85	96	11	+12,4%

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	1 175	1 262	105	+9,0%
Marge brute après coûts logistiques.....	674	747	80	+11,9%
Contribution après frais publi- promotionnels	524	575	57	+11,0%
Résultat opérationnel courant	330	372	48	+14,6%

Amériques :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	984	970	91	+9,7%
Marge brute après coûts logistiques.....	563	552	51	+9,1%
Contribution après frais publi- promotionnels	413	393	29	+7,1%
Résultat opérationnel courant	277	265	27	+10,1%

Asie et reste du monde :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	980	1 085	123	+12,6%
Marge brute après coûts logistiques	473	557	103	+21,8%
Contribution après frais publi- promotionnels	295	352	68	+23,1%
Résultat opérationnel courant	194	233	48	+25,0%

Total :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois	Croissance interne	
Chiffre d'affaires	3 507	3 713	348	+10,1%
Marge brute après coûts logistiques	1 963	2 126	251	+12,8%
Contribution après frais publi- promotionnels	1 402	1 503	168	+12,0%
Résultat opérationnel courant	886	966	135	+15,3%

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel ressort à 3 713 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit +5,9% en base historique et +10,1% en croissance interne. Cette progression reflète le dynamisme de l'activité, notamment sur les marques

du Top 15 et montre une accélération dans les pays émergents et sur les spiritueux premium.

La contribution après frais publi-promotionnels s'élève à 1 503 millions d'euros au 31 décembre 2007, en progression de 7,2%, avec une croissance interne de +12%.

Le résultat opérationnel courant augmente de 9% avec une base historique, et de 15,3% avec une base comparable. Cette forte progression provient du dynamisme de l'activité, de l'amélioration des marges liée à la premiumisation et à la hausse des tarifs, en dépit du renforcement des dépenses publi-promotionnelles.

2. Résultat net courant part du Groupe et par action après dilution

	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
En millions d'euros		
Résultat opérationnel courant	886	966
Résultat financier courant	- 174	- 176
Impôt sur les bénéfices courant	- 170	- 183
Intérêts des minoritaires et quote-part du résultat net des entreprises associées	- 14	- 13
Résultat net courant part du Groupe	529	594
Nombre d'actions en circulation dilué (1)	214 397 196	215 314 704
En euros		
Résultat net courant par action dilué (1)	2,47	2,76

(1) Après prise en compte de la division du nominal des actions par deux le 15 janvier 2008 et de l'attribution d'une action gratuite pour cinq actions anciennes détenues le 16 janvier 2007.

Le résultat net courant part du Groupe s'élève à 594 millions d'euros au 31 décembre 2007, en progression de 12,4%. Le résultat net courant par action après dilution s'établit à 2,76 euros, soit une progression de 11,9% par rapport au 31 décembre 2006. Ce résultat par action a été retraité de la division du nominal de l'action par deux réalisée le 15 janvier 2008.

3. Résultat social et report à nouveau de la société-mère

Le résultat social et le report à nouveau de la société-mère Pernod Ricard S.A. s'élèvent à, respectivement, 316 millions d'euros et 518 millions d'euros au 31 décembre 2007.

4. Analyse de l'activité du semestre

Le semestre clos le 31 décembre 2007 s'achève sur d'excellents résultats caractérisés par :

- un remarquable dynamisme grâce aux marques premium et aux pays émergents,
- une amélioration des marges liée à la premiumisation et aux hausses tarifaires,
- un renforcement des investissements en dépenses publi-promotionnelles sur les marques stratégiques,
- une amélioration de la capacité d'autofinancement.

Ces performances du résultat opérationnel courant sont pénalisées par :

- un effet devises négatif, principalement du fait de la baisse du dollar,
- un effet périmètre défavorable, principalement suite à la cession de Rich & Rare et à l'arrêt des accords de co-packing avec Fortune Brands.

Chiffre d'affaires et volumes

Le chiffre d'affaires a progressé de 5,9%, passant de 3 507 millions d'euros au 31 décembre 2006 à 3 713 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette performance résulte :

- d'une remarquable croissance interne de +10,1%,

- d'un effet devises de -2,5% essentiellement lié à la baisse du dollar américain,
- d'un effet périmètre de -1,5% (principalement la cession de Rich & Rare et l'arrêt de la sous-traitance pour Fortune Brands).

Les marques premium sont à l'origine de plus de la moitié de la croissance interne du semestre. Le fort dynamisme des spiritueux premium a conduit à des croissances internes en valeur à deux chiffres pour la plupart de ces marques : Martell (+27%), Jameson (+23%), The Glenlivet (+18%), Chivas Regal (+16%), Havana Club (+16%), Malibu (+13%), Ballantine's (+12%), Stolichnaya (+11%). Quant aux vins tranquilles premium, ils bénéficient des hausses de prix et de l'innovation. Les champagnes enregistrent de belles progressions de leur croissance interne en valeur : Mumm (+17%) et Perrier-Jouët (+7%), tirées par des hausses tarifaires.

Les 15 marques stratégiques progressent, en croissance interne, de +7% en volume et de +13% en valeur, illustrant l'impact très positif des hausses de prix et des effets mix.

Contribution après frais publi-promotionnels

La contribution après frais publi-promotionnels progresse de 12% en croissance interne, avec la répartition par zone géographique suivante :

L'Asie/reste du monde enregistre une croissance interne de +23,1% de la contribution après frais publi-promotionnels. La forte hausse des taux de marge brute provient des augmentations tarifaires et du développement des marques du Top 15 et des pays émergents et a permis de renforcer les dépenses publi-promotionnelles. Les principaux moteurs de croissance interne de la zone sont Martell, Ballantine's et Chivas.

Les Amériques affichent une croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels de +7,1%, avec un dynamisme des marques Chivas, Stolichnaya, Jameson, Malibu et Something Special. La marge brute après coûts logistiques, dont la croissance interne progresse de 9,1%, s'est légèrement détériorée en ratio du chiffre d'affaires, à cause de la baisse du dollar.

L'Europe génère une croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels de +11%, avec une forte hausse du taux de marge brute liée au développement des marques du Top 15 et d'autres marques performantes telles Ararat, Olmecca ou Ruavieja. Les investissements publi-promotionnels ont progressé en particulier dans les pays émergents.

La France progresse de 7,7% en termes de croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels, grâce notamment aux marques Mumm, Ricard et Chivas. Le taux de marge brute sur chiffre d'affaires se dégrade légèrement à cause du poids réduit des anisés et de la croissance accélérée des champagnes.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant progresse de 9%, soit +15,3% en croissance interne. Grâce aux marques premium et aux pays émergents, le taux de marge brute sur chiffre d'affaires s'améliore sensiblement à taux de change constant. Les investissements publi-promotionnels ont été renforcés, en particulier sur les marques du Top 15 et dans les pays émergents. La progression de l'activité a permis de maîtriser les frais de structure et de réduire le ratio de frais de structure sur chiffre d'affaires.

Le taux de résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires progresse de 140 points de base et passe de 25,3% au 31 décembre 2006 à 26,7% au 31 décembre 2007.

Endettement

La dette nette s'établit à 6 631 millions d'euros au 31 décembre 2007. L'amélioration de la capacité d'auto-financement est en ligne avec la croissance du résultat opérationnel. Le free cash flow du Groupe se dégrade à cause notamment des achats d'eaux de vie pour faire face à la demande de cognac.

Analyse des autres éléments du compte de résultat

1. Résultat financier

Le résultat financier ressort à - 185 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre - 169 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette augmentation des charges financières nettes résulte essentiellement d'effets change défavorables. Le coût de la dette financière nette progresse légèrement de 3 millions d'euros et s'établit à - 168 millions d'euros au 31 décembre 2007.

2. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à 5 millions d'euros au 31 décembre 2007 et comprennent :

- des charges nettes de restructuration de -17 millions d'euros,
- des dépréciations d'actifs à hauteur de -11 millions d'euros,

- des plus values nettes de cession d'actifs de 12 millions d'euros, essentiellement la cession de la marque Canei, la vente d'usines et d'entrepôts à travers le Groupe,
- d'autres produits et charges non courants de 20 millions d'euros, comprenant un produit représentant l'excédent, au-delà de la limite du corridor, des gains actuariels constatés sur un fonds de pension en Grande Bretagne. Le produit sera comptabilisé en totalité au 30 juin 2008, conformément à la norme IAS 19, et a été constaté pro rata temporis au 31 décembre 2007.

3. Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 588 millions d'euros, soit une progression de +17,7%.

Evénements du semestre

1. Cessions de marques

Le 27 novembre 2007, le Groupe Pernod Ricard a finalisé la cession de la marque de vin italien Canei à Baarsma Wine Group Holding (BWGH), le leader de la distribution de vins au Benelux. La filiale italienne du Groupe continuera à produire Canei pour le compte de BWGH.

En septembre 2007, le Groupe Pernod Ricard a vendu à la société portugaise Sogrape la marque de vin néo-zélandais Framingham, ainsi que les vignobles et les chais. Cette vente a, depuis, reçu l'approbation des autorités néo-zélandaises. Le Groupe conserve les droits de distribution de cette marque premium en Australie et en Nouvelle-Zélande et pour les marchés duty free de la zone pacifique.

2. Financement

Au cours du premier semestre, le Groupe Pernod Ricard a procédé à des tirages d'un montant total de 270 millions d'euros sur le crédit syndiqué multidevises signé le 21 avril 2005.

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont détaillés dans le chapitre « Gestion des risques » du document de référence 2006/07, disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers ou sur le site de Pernod Ricard.

Cette analyse des risques reste valable pour l'appréciation des risques majeurs pour les six mois restants de l'exercice.

Perspectives d'avenir

Les excellents résultats du premier semestre clos le 31 décembre 2007 permettent de démarrer le second semestre avec des perspectives très favorables.

Principales transactions entre parties liées

Les informations relatives aux transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés du présent document.

III. Comptes consolidés semestriels condensés

Compte de résultat consolidé semestriel.

(En millions d'euros)	31/12/2006	31/12/2007	Notes
Chiffre d'affaires	3 507	3 713	
Coût des ventes.....	- 1 419	- 1 464	
Marge brute	2 088	2 249	
Frais publi-promotionnels et de distribution	- 686	- 746	
Contribution après frais publi- promotionnels	1 402	1 503	
Frais commerciaux et généraux	- 516	- 537	
Résultat opérationnel courant	886	966	
Autres produits et charges opérationnels	- 21	5	6
Résultat opérationnel	865	970	
Coût de la dette financière nette	- 165	- 168	5
Autres produits et charges financiers.....	- 4	- 18	5
Résultat financier.....	- 169	- 185	
Impôt sur les bénéfices	- 183	- 184	7
Quote- part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	
Résultat net des activités poursuivies	514	601	
Résultat net des activités abandonnées	0	0	
Résultat net.....	514	601	
Dont :			
- Part des minoritaires.....	14	13	
- Part du Groupe	500	588	
Résultat net part du groupe par action de base (en euros).....	2,37	2,77	8
Résultat net part du groupe par action après dilution (en euros).....	2,33	2,73	8
Résultat net part du groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base (en euros)	2,37	2,77	
Résultat net part du groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution (en euros)	2,33	2,73	

Bilan consolidé semestriel.

Actif (En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007	Notes
En valeurs nettes			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles.....	7 836	7 477	9
<i>Goodwills</i>	3 477	3 367	9
Immobilisations corporelles.....	1 675	1 598	
Actifs biologiques.....	60	54	
Actifs financiers non courants.....	121	106	
Titres mis en équivalence.....	2	2	
Actifs d'impôt différé.....	839	701	7
Total actifs non courants.....	14 010	13 304	
Actifs courants			
Stocks et en-cours.....	3 563	3 482	10
Créances clients et comptes rattachés.....	1 228	1 827	
Actifs d'impôt exigible.....	91	80	
Autres actifs courants.....	145	126	
Instruments dérivés courants.....	51	35	
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	383	435	12
Total actifs courants.....	5 462	5 986	
Total actif.....	19 472	19 291	

Passif (En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007	Notes
Capitaux propres			
Capital	340	340	14
Primes d'émission	2 053	2 059	
Réserves et écarts de conversion	3 067	3 393	
Résultat net part du Groupe.....	831	588	
Capitaux propres Groupe.....	6 290	6 381	
Intérêts minoritaires.....	168	169	
Total capitaux propres	6 458	6 550	
Passifs non courants			
Provisions non courantes.....	534	477	11
Provisions pour engagements de retraite et assimilés.....	773	622	11
Passifs d'impôt différé.....	2 326	2 197	7
Emprunt obligataire	2 511	2 479	12
Instruments dérivés non courants	73	100	12
Autres passifs financiers non courants	3 938	3 259	12
Total passifs non courants	10 155	9 134	
Passifs courants			
Provisions courantes.....	355	320	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 773	1 919	
Passifs d'impôt exigible	198	80	
Autres passifs courants.....	141	31	
Autres passifs financiers courants	375	1 229	12
Instruments dérivés courants	16	28	
Total passifs courants	2 859	3 607	
Total passif	19 472	19 291	

Tableau de variations des capitaux propres semestriels.

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Ecarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation ouverture 01/07/2006	292	2 539	3 261	53	- 135	- 309	5 700	172	5 872
Reclassement ⁽¹⁾ ...			- 176		176		0		0
Ecarts de conversion					71		71	0	71
Couverture d'investissement net en devises					105		105		105
Juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, nette d'impôt différé ..				- 31			- 31		- 31
Résultats reconnus directement en capitaux propres				- 31	176		145	0	145
Résultat consolidé de l'exercice			500				500	14	514
Total des produits et charges comptabilisés.....			500	- 31	176		645	14	659
Incidence de la transmission universelle de patrimoine de Santa Lina	- 10	- 462	452			20	0		0
Augmentation de capital	1	13					13		13
Charges liées aux plans de stock options.....			14				14		14
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle..						6	6		6
Dividendes et acomptes attribués			- 230				- 230	- 14	- 244
Variations de périmètre			- 1				- 1	- 10	- 11
Autres mouvements			- 9				- 9	- 3	- 11
Situation clôture 31/12/2006	282	2 090	3 810	22	217	- 283	6 139	159	6 298

(1) : conformément à l'option IFRS 1 retenue par le Groupe de remettre à zéro les écarts de conversion au 1^{er} juillet 2004.

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Ecart de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation ouverture 01/07/2007	340	2 053	4 012	32	167	- 313	6 290	168	6 458
Ecart de conversion					- 402		- 402	- 5	- 407
Couverture d'investissement net en devises					56		56		56
Juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, nette d'impôt différé ..				- 37			- 37		- 37
Résultats reconnus directement en capitaux propres				- 37	- 346		- 383	- 5	- 388
Résultat consolidé de l'exercice			588				588	13	601
Total des produits et charges comptabilisés			588	- 37	- 346		205	8	213
Augmentation de capital	0	7					7		7
Charges liées aux plans de stock options			19				19		19
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle ..			1			- 8	- 6		- 6
Dividendes et acomptes attribués			- 133				- 133	- 9	- 143
Variations de périmètre			0		- 4		- 4	1	- 2
Autres mouvements			3				3	- 0	3
Situation clôture 31/12/2007	340	2 059	4 490	- 5	- 183	- 321	6 381	169	6 550

Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriels.

(En millions d'euros)	31/12/2006	31/12/2007	Notes
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation			
Résultat net – part du Groupe.....	500	588	
Intérêts minoritaires	14	13	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus.....	– 1	– 0	
(Produits) charges financiers	169	185	5
(Produits) charges d'impôt.....	183	184	7
Résultat des activités abandonnées.....	0	0	
Dotations aux amortissements d'immobilisations.....	70	79	
Variation nette des provisions	– 41	– 176	
Variation nette des pertes de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles.....	0	11	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	– 1	2	
Variation de juste valeur sur les actifs biologiques	1	2	
Résultat des cessions d'actifs.....	– 11	– 12	6
Charges liées aux plans de stock options.....	14	19	15
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement.....	– 284	– 543	13
Intérêts financiers versés	– 147	– 210	
Intérêts financiers reçus.....		15	
Impôts versés	– 677	– 161	
Impôts reçus		10	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation.....	– 211	6	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	– 85	– 82	13
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	39	16	
Acquisitions d'immobilisations financières	– 90	– 2	
Cessions d'immobilisations financières	4	1	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'investissement	– 132	– 67	
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes et acomptes versés.....	– 228	– 273	14
Autres variations des capitaux propres.....	14	5	
Emissions ou souscriptions d'emprunts	1 607	451	13
Remboursements d'emprunts	– 944	– 47	
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle.....	6	– 7	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations de financement.....	455	129	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (avant effet devises)	112	69	
Incidence des écarts de conversion	– 5	– 16	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (après effet devises)	107	53	
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	447	383	
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice.....	554	435	

Annexe aux comptes consolidés semestriels condensés.

Pernod Ricard est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Elle a son siège au 12, place des Etats-Unis à Paris 16ème arrondissement et est cotée à la Bourse de Paris. Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en millions d'euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce une activité de production et de vente de vins et spiritueux.

Le 27 février 2008, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2007.

Note 1. – Principes et méthodes comptables.

1. Principes de préparation des comptes consolidés et référentiel comptable. — Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE 1606/2002, les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe au titre de la période close le 31 décembre 2007 ont été établis conformément à la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) du référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Il convient de noter que :

- L'exercice de référence du Groupe s'étale du 1^{er} juillet au 30 juin.
- Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis suivant les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2007, sous réserve des évolutions du référentiel comptable présentées au paragraphe 1.3.
- Les comptes consolidés semestriels condensés n'incluent pas toutes les informations requises lors de l'établissement de comptes consolidés annuels et doivent être lus en corrélation avec les comptes consolidés annuels au 30 juin 2007.

Estimations. — L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Au 31 décembre 2007, la direction n'a pas connaissance d'éléments susceptibles de remettre en cause les estimations et les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes consolidés annuels au 30 juin 2007.

Jugements. — En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

2. Saisonnalité. — Les ventes des vins et spiritueux sont traditionnellement affectées par un facteur de saisonnalité, en particulier les produits associés aux fêtes de fin d'année dans des marchés clés. Ainsi, les ventes des six premiers mois de l'exercice sont généralement plus élevées que celles des six derniers mois.

3. Evolution du référentiel comptable.

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour le Groupe Pernod Ricard, à compter du 1^{er} juillet 2007 :

- Amendement de la norme IAS 1 (Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital) qui ajoute des dispositions en vue de permettre d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la société. Cet amendement sera appliqué aux comptes consolidés annuels.
- IFRS 7 (Instruments financiers : informations à fournir) qui remplace les normes IAS 30 (Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées) et IAS 32 (Instruments financiers : présentation) tout en imposant de nouvelles exigences en matière d'informations à communiquer dans les notes annexes aux comptes consolidés, notamment celles relatives aux dispositions du Groupe face aux risques financiers (risque de marché, de crédit, de liquidité) et à leur gestion. Cette norme sera appliquée aux comptes consolidés annuels au 30 juin 2008.
- IFRIC 10 (Information financière intermédiaire et pertes de valeur) dont les principales dispositions portent sur le caractère définitif d'une dépréciation constatée sur un écart d'acquisition ou sur un actif financier classé dans la catégorie des actifs disponibles à la vente. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés semestriels condensés.

- IFRIC 11 (Actions propres et transactions intra-groupe) qui clarifie la comptabilisation des paiements en actions effectués par rachat d’actions propres et le paiement en actions dans les comptes d’une filiale sur des instruments de capitaux propres de la société mère. Cette interprétation n’a pas d’impact sur les comptes consolidés semestriels condensés.

Les comptes consolidés semestriels condensés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu’à l’état d’exposés sondages à l’IASB et à l’IFRIC à la date de clôture,
- des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l’IASB mais non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable européen à la date de clôture des comptes consolidés semestriels condensés. Il s’agit en particulier des normes IAS 1 révisée (Présentation des états financiers), IAS 23 révisée (Coûts d’emprunt) et des interprétations IFRIC 12 (Accords de concession de services), IFRIC 13 (Programmes de fidélisation des clients) et IFRIC 14 (IAS 19 – Limitation de l’actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction). Le Groupe n’attend pas d’incidence significative liée à l’application de ces dispositions,
- des normes publiées par l’IASB, adoptées au niveau européen à la date de clôture mais d’application obligatoire au titre des exercices ouverts postérieurement au 1^{er} juillet 2007. Tel est le cas de la norme IFRS 8 (Segments opérationnels), dont l’application sera obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Le Groupe étudie les éventuels impacts de cette norme sur ses comptes consolidés.

Note 2. – Faits marquants de la période.

Aucun fait marquant n’est survenu sur la période.

Note 3. – Périmètre de consolidation.

Aucune acquisition ou cession significative n’ont eu lieu au cours de la période.

Note 4. – Information sectorielle

Le Groupe est organisé en quatre segments primaires qui sont les zones géographiques suivantes : France, Europe, Amérique et Asie/reste du monde. Suite à ses différentes restructurations, le Groupe s’est recentré autour d’une seule activité : la production et la vente de vins et spiritueux. Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par segment géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

Les segments géographiques présentés sont identiques à ceux figurant dans l’information fournie au Conseil d’Administration.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs à partir du chiffre d’affaires et de la contribution après frais publi-promotionnels, définie comme la marge brute diminuée des frais publi-promotionnels et des frais de distribution.

France :

(En millions d’euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Chiffre d’affaires	368	396
Marge brute	266	283
Contribution après frais publi- promotionnels	170	183
Résultat opérationnel courant	85	96
Résultat opérationnel	83	83

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Chiffre d'affaires	1 175	1 262
Marge brute	722	795
Contribution après frais publi- promotionnels	524	575
Résultat opérationnel courant	330	372
Résultat opérationnel	314	402

Amériques :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Chiffre d'affaires	984	970
Marge brute	597	583
Contribution après frais publi- promotionnels	413	393
Résultat opérationnel courant	277	265
Résultat opérationnel	281	266

Asie et reste du monde :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Chiffre d'affaires	980	1 085
Marge brute	503	588
Contribution après frais publi- promotionnels	295	352
Résultat opérationnel courant	194	233
Résultat opérationnel	187	219

Total :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Chiffre d'affaires	3 507	3 713
Marge brute	2 088	2 249
Contribution après frais publi- promotionnels	1 402	1 503
Résultat opérationnel courant	886	966
Résultat opérationnel	865	970

Note 5. – Résultat financier.

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Coût de la dette financière nette.....	- 165	- 168
Autres produits et charges financiers courants.....	- 9	- 8
Résultat financier courant.....	- 174	- 176
Ecarts de change.....	5	- 9
Résultat financier total.....	- 169	- 185

Au 31 décembre 2007, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives au crédit syndiqué pour 100 millions d'euros, aux emprunts obligataires pour 60 millions d'euros et aux billets de trésorerie pour 8 millions d'euros.

Note 6. – Autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Charges nettes de restructuration et d'intégration.....	- 28	- 17
Dépréciations d'actifs.....	0	- 11
Plus ou moins valeur sur cessions d'actifs.....	11	12
Autres charges et produits non courants.....	- 4	20
Autres produits et charges opérationnels.....	- 21	5

Au 31 décembre 2007, les charges de restructuration correspondent à des réorganisations, des restructurations et des rationalisations des forces de vente. Au 31 décembre 2006, les coûts de restructuration et d'intégration concernent essentiellement les réorganisations géographiques engagées suite à l'acquisition d'Allied Domecq.

Au 31 décembre 2007, les autres produits et charges non courants comprennent un produit correspondant à l'excédent, au-delà de la limite du corridor, des gains actuariels constatés sur un fonds de pension en Grande Bretagne. Le produit sera comptabilisé en totalité au 30 juin 2008, conformément à la norme IAS 19, et a été constaté pro rata temporis au 31 décembre 2007.

Note 7. – Impôt sur les bénéfices.

Analyse de la charge d'impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Impôt exigible.....	- 156	- 86
Impôt différé.....	- 26	- 98
Total.....	- 183	- 184

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
Résultat opérationnel	865	970
Résultat financier	- 169	- 185
Base d'imposition	696	785
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France (34,43%)	- 240	- 270
Impact des différences de taux d'imposition	46	61
Incidence des reports déficitaires utilisés	12	7
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit	20	5
Autres impacts	- 21	14
Charge d'impôt effective	- 183	- 184
Taux effectif d'impôt	26%	23%

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

(En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007
Marges en stocks	97	85
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs	93	80
Provisions pour retraites	230	177
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	420	359
Total actifs d'impôt différé	839	701
Amortissements dérogatoires	41	33
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs	2 152	2 049
Autres	133	115
Total passifs d'impôt différé	2 326	2 197

Les impôts différés calculés sur des éléments des capitaux propres sont constitués, au 31 décembre 2007, des impôts différés sur les couvertures de flux de trésorerie de Pernod Ricard Finance, plateforme de trésorerie du Groupe, pour un montant de - 6 millions d'euros et les impôts différés sur les couvertures d'investissements nets pour + 8 millions d'euros.

Note 8. – Résultat par action.

Résultat net part du groupe et résultat net des activités poursuivies par action :

	31/12/2006 6 mois	31/12/2007 6 mois
<u>Numérateur (en millions d'euros)</u>		
Résultat net part du Groupe	500	588
Résultat net des activités poursuivies	500	588
<u>Dénominateur (en nombre d'actions)</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation au 31 décembre	87 846 135	105 979 507
Nombre moyen d'actions en circulation, y compris incidence de la division par deux de la valeur nominale de l'action (**), et, au 31 décembre 2006, de l'attribution d'actions gratuites en janvier 2007 (*)	210 830 725	211 959 015
Effet dilutif des stock options	3 566 471	3 355 689
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution	214 397 196	215 314 704
<u>Résultat par action (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action de base.....	2,37	2,77
Résultat net part du Groupe par action après dilution.....	2,33	2,73

(*) : le 16 janvier 2007, une action gratuite pour cinq actions anciennes détenues à cette date a été attribuée aux actionnaires. Conformément à la norme IAS 33 (Résultat par action), l'effet dilutif de cette attribution gratuite d'actions a été pris en compte de manière rétrospective au 31 décembre 2006.

(**) : le 15 janvier 2008, la valeur nominale de l'action a été divisée par deux, passant de 3,10 euros à 1,55 euros. Conformément à la norme IAS 33 (Résultat par action), l'effet dilutif de cette division de la valeur nominale de l'action a été pris en compte de manière rétrospective sur les deux périodes présentées.

Note 9. – Immobilisations incorporelles et goodwill.

(En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007
Goodwills.....	3 718	3 611
Marques	7 797	7 450
Autres immobilisations incorporelles.....	190	189
Valeurs brutes	11 704	11 250
Goodwills.....	- 241	- 243
Marques	- 50	- 55
Autres immobilisations incorporelles.....	- 100	- 107
Amortissements.....	- 391	- 406
Immobilisations incorporelles nettes.....	11 313	10 844

Goodwills. — Les *goodwills* correspondent principalement au *goodwill* issu de l'acquisition d'Allied Domecq.

Marques. — Les principales marques valorisées au bilan sont : Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell, Mumm et Perrier-Jouët et Montana, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram et Allied Domecq.

Autres immobilisations incorporelles. — Le 9 septembre 2005, le Groupe a acquis auprès de SPI Group les droits de distribution exclusifs de la marque de vodka Stolichnaya et de quelques autres marques sur les marchés sur lesquels SPI Group possède les droits de ces marques, en particulier les Etats-Unis. Ces droits de distribution exclusifs sont amortis selon la durée de l'accord de distribution, soit 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2010.

Le Groupe n'est dépendant d'aucun brevet ou licence spécifique.

Note 10. – Stocks et en-cours.

La répartition des stocks et en-cours de production à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007
Matières premières	135	145
En-cours de biens.....	2 836	2 789
Stocks de marchandises.....	399	406
Produits finis	253	201
Valeurs brutes.....	3 622	3 541
Matières premières	- 12	- 14
En-cours de biens.....	- 20	- 15
Stocks de marchandises.....	- 12	- 13
Produits finis	- 15	- 17
Dépréciations.....	- 59	- 59
Stocks nets	3 563	3 482

Au 31 décembre 2007, les en-cours de biens sont constitués à 83 % de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

Note 11. – Provisions.

1. Détail des soldes de clôture. — La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007	Réf.
Provisions non courantes			
Provisions pour pensions et indemnités de retraites	773	622	11.3
Autres provisions pour risques et charges non courantes	534	477	11.2
Provisions courantes			
Provisions pour restructuration.....	29	16	11.2
Autres provisions pour risques et charges courantes	326	304	11.2
Total.....	1 662	1 419	

Les autres provisions pour risques et charges non courantes comprennent, entre autres, des provisions au titre des garanties de passif, notamment dans le cadre de l'acquisition d'Allied Domecq, et couvrant des risques tels qu'estimés par la société. Les autres provisions pour risques et charges courantes incluent une provision pour contrat onéreux liée à des achats de whisky écossais en vrac.

2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites) :

(En millions d'euros)	Mouvements de l'exercice						31/12/2007
	30/06/2007	Dotations	Utilisations	Reprise pour provisions excédentaires	Ecart de change	Autres mouvements	
Provisions pour restructuration.....	29	0	- 13	- 0	- 1	0	16
Autres provisions courantes	326	28	- 37	- 6	- 12	3	304
Autres provisions non courantes ..	534	46	- 5	- 85	- 20	7	477
Provisions.....	889	75	- 54	- 90	- 33	10	796

3. Provisions pour retraites. — Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie, sous forme de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation entre la provision au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	2006	2007
	Tous les engagements	Tous les engagements
Provision à l'ouverture (30 juin).....	1 009	773
Charge /(produit) sur l'exercice.....	20	- 24
Modification de plans	- 15	0
Cotisations aux plans par l'employeur et prestations payées directement par l'employeur, net	- 95	- 89
Variation de périmètre.....	0	1
Ecarts de change.....	4	- 39
Provision à la clôture (31 décembre)	923	622

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2006	31/12/2007
	Tous les engagements	Tous les engagements
Avantages accumulés durant l'exercice.....	23	18
Coût financier (effet de l'actualisation)	111	114
Rendement attendu des actifs de régime.....	- 114	- 118
Amortissement du coût des services passés.....	0	0
Amortissement des (gains) / pertes actuarielles.....	0	- 37
Effet du plafond d'actif	0	0
Effet des liquidations / réductions des avantages futurs	0	0
Modifications de plans	- 15	0
Charge nette (produit) comptabilisée au résultat	5	- 24

Au 31 décembre 2007, le Groupe a reconnu dans son compte de résultat un produit de 24 millions d'euros, incluant un produit de 37 millions d'euros au titre de l'amortissement des gains et pertes actuariels, correspondant essentiellement à l'excédent, au-delà de la limite du corridor, des gains actuariels constatés sur un fonds de pension en Grande Bretagne. Le produit sera comptabilisé en totalité au 30 juin 2008, conformément à la norme IAS 19, et a été constaté pro rata temporis au 31 décembre 2007.

Note 12. – Passifs financiers.

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des instruments dérivés de transaction, de couverture de flux de trésorerie et de couverture de juste valeur, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2007, l'endettement net comprend les éléments suivants :

(En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007
Emprunts obligataires	2 511	2 479
Emprunts et dettes financières courants (hors emprunts obligataires)	375	1 229
Emprunts et dettes financières non courants (hors emprunts obligataires)	3 938	3 259
Instruments dérivés non courants actifs et passifs relatifs à la couverture de juste valeur d'actifs et de passifs financiers	73	100
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 383	- 435
Endettement financier net	6 515	6 631

1. Répartition de l'endettement financier brut par date d'exigibilité :

(En millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2007
Dettes court terme	311	427
Part à moins d'un an des dettes à long terme	64	801
Total dettes courantes, à moins d'un an	375	1 229
Part de 1 à 5 ans des dettes à long terme	5 549	4 868
Part à plus de cinq ans des dettes à long terme	972	970
Total dettes non courantes, à plus d'un an	6 522	5 838
Endettement financier brut	6 897	7 067

La part des dettes à moins d'un an représente 17 % de la dette brute totale.

2. Répartition de l'endettement financier net par devise et par nature après couverture de change au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Total	Crédit syndiqué (§. 5)	Billets de trésorerie	Obligations (§. 6 et 7)	Swap de change et autres
EUR	3 493	1 768	249	1 490	- 13
USD	2 819	2 177	-	-	642
JPY	64	49	-	-	15
GBP	184	-	-	989	- 805
Autres devises	71	-	-	-	71
Total	6 631	3 994	249	2 479	- 90

3. Répartition de l'endettement financier net par devise et par échéance après couverture de change au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Disponibilités
EUR	3 493	- 509	3 200	894	- 91
USD	2 819	1 332	1 540	-	- 53
JPY	64	20	49	-	- 5
GBP	184	97	72	47	- 31
Autres devises	71	289	8	29	- 255
Total	6 631	1 229	4 868	970	- 435

4. Décomposition des types de couverture de taux par devise au 31 décembre 2007 :

(En millions d'euros)	Dettes par devise	Dettes fixe	Dettes variable "capée"	Dettes variable non couverte	% dette couverte / fixe
EUR	3 493	1 341	900	1 253	64%
USD	2 819	1 284	476	1 060	62%
JPY	64	-	-	64	
GBP	184	-	-	184	
Autres devises	71	-	-	71	
Total	6 631	2 625	1 376	2 631	60 %

Sur le total de 4 001 millions d'euros de dettes couvertes, 2 625 millions d'euros proviennent de dettes levées ou swapées à taux fixe. Sur la base de la dette et des taux d'intérêt au 31 décembre 2007, les cap euros étant activés, une variation de 0,10 % ou 10 points de base des taux d'intérêt augmenterait les frais financiers de 3 millions d'euros.

5. Crédit syndiqué. — En date des 2 et 18 août 2005, Pernod Ricard a utilisé une partie des facilités octroyées par le contrat de crédit syndiqué multidevises signé le 21 avril 2005 dont les montants disponibles au 31 décembre 2007 sont de 1 561 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, le tirage de ce crédit bancaire s'élève à 1 768 millions d'euros, 3 205 millions de dollars US et 8 000 millions de yens, soit un montant total de 3 994 millions d'euros. Les facilités de crédit, renouvelables ou à terme, libellées

en euros, dollars US ou multidevises, ont été consenties à un taux correspondant au LIBOR en vigueur (ou, pour les prêts en euros, à l'Euribor), majoré d'une marge prédéterminée et de coûts obligatoires. Ces facilités avaient des échéances initiales allant de un à sept ans. Cet emprunt a permis au Groupe de rembourser la facilité de crédit renouvelable contractée en août 2004, de financer la partie en numéraire de l'acquisition d'Allied Domecq et de refinancer certaines dettes du Groupe et d'Allied Domecq.

6. Emprunt obligataire. — Le 6 décembre 2006, Pernod Ricard SA a émis un emprunt obligataire d'un montant total de 850 millions d'euros, en deux tranches ayant les caractéristiques suivantes :

- Tranche 1 à taux variable

La tranche 1 d'un montant de 300 millions d'euros a une maturité résiduelle de 4 ans (échéance 6 juin 2011) et porte intérêt au taux Euribor 3 mois plus 50 points de base.

- Tranche 2 à taux fixe

La tranche 2 d'un montant de 550 millions d'euros a une maturité résiduelle de 6 ans et demi (échéance 6 décembre 2013) et porte intérêt à un taux fixe de 4,625%.

7. Emprunt obligataire Allied Domecq. — Au 31 décembre 2007, les obligations émises par Allied Domecq Financial Services Ltd se composent d'un montant de 600 millions d'euros au taux nominal de 5,875% avec échéance au 12 juin 2009, d'un montant de 450 millions de livres sterling au taux nominal de 6,625% avec échéance au 18 avril 2011 et d'un montant de 250 millions de livres sterling au taux nominal de 6,625% avec échéance au 12 juin 2014.

8. TSDI (Titres Subordonnés à Durée Indéterminée). — Le 20 mars 1992, Pernod Ricard a procédé à l'émission, hors de France, d'un emprunt obligataire sous forme de TSDI pour un montant nominal de 61 millions d'euros. Le 21 décembre 2007, Pernod Ricard a racheté les TSDI. Cet emprunt ne faisant plus l'objet de paiement d'intérêts depuis mars 2007, sa valeur était nulle dans les comptes consolidés au 30 juin 2007.

Note 13. – Notes sur le tableau des flux de trésorerie.

1. Besoin en fonds de roulement. — L'augmentation du besoin en fonds de roulement provient essentiellement de la croissance de l'activité. Le Groupe a en particulier acheté des eaux de vie pour faire face aux demandes du marché du cognac.

2. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. — Les acquisitions d'immobilisations non financières proviennent essentiellement d'achats de barriques, de tonneaux et d'équipements et de constructions de nouveaux entrepôts ou distilleries dans les filiales de production.

3. Emission ou souscription d'emprunts. — Le Groupe a procédé à des tirages de 270 millions d'euros sur le crédit syndiqué multidevises.

Note 14. – Capitaux propres.

1. Capital social. — Le capital social du Groupe a évolué de la manière suivante entre le 1er juillet 2007 et le 31 décembre 2007 :

	Nombre de titres	Montant en millions d'euros
Capital social au 30 juin 2007	109 611 879	340
Levée d'options de souscription dans le cadre de plan de souscription d'actions	123 934	0
Capital social au 31 décembre 2007	109 735 813	340

Le 15 janvier 2008, la valeur nominale de l'action Pernod Ricard a été divisée par deux, passant de 3,10 euros à 1,55 euro.

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus. — Au 31 décembre 2007, Pernod Ricard SA et ses filiales contrôlées détenaient 3 600 107 titres Pernod Ricard pour une valeur de 307 millions d'euros.

Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

3. Dividendes versés et proposés. — Suite à l'assemblée générale du 7 novembre 2007, le Groupe a versé, le 14 novembre 2007, le solde sur dividendes de l'exercice clos le 30 juin 2007 pour 1,26 euro par action. Le dividende total au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 s'élève à 2,52 euros par action.

Note 15. – Paiements en actions.

Le Groupe a constaté une charge de 19 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des cinq plans de stock options en vigueur au 31 décembre 2007 et une charge de 1 million d'euros au titre des programmes de Droits à l'Appréciation d'Actions (DAA). Un passif est enregistré à hauteur de 4 millions au 31 décembre 2007 en autres dettes courantes au titre des programmes de DAA.

Aucun nouveau plan de stock options n'a été consenti depuis le 30 juin 2007. Le plan attribué le 19 décembre 1997 est arrivé à échéance le 19 décembre 2007. Les levées d'options du plan attribué le 18 décembre 2003 sont devenues possibles à compter du 19 décembre 2007.

Les plans sont dénoués soit en actions (« equity-settled »), soit en trésorerie (« cash-settled »).

Le nombre d'options non exercées a évolué de la façon suivante entre le 30 juin 2007 et le 31 décembre 2007 :

	En unité
Nombre d'options non exercées au 30 juin 2007	5 190 223
Nombre d'options levées au cours de la période	- 255 935
Nombre d'options annulées au cours de la période	- 3 524
Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2007	4 930 764
Incidence de la division par deux de la valeur nominale de l'action	4 930 764
Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2007, après prise en compte de l'incidence de la division de la valeur nominale de l'action	9 861 528

Note 16. – Engagements, instruments financiers et litiges.

(En millions d'euros)	Total	< 1an	>1 an et < 5 ans	> 5 ans
Cautions et garanties reçues	45	36	8	-
Cautions et garanties données	265	208	10	47
Obligations contractuelles, dont :	1 358	292	769	296
- Contrats d'approvisionnement irrévocables	1 112	255	680	178
- Contrats de location simple	235	33	83	119
- Autres engagements contractuels	11	5	6	-

1. Détail des principaux engagements.

Dans le cadre d'acquisitions passées, le Groupe a accordé des garanties de passif, notamment à caractère fiscal. Des provisions ont été constituées à hauteur des risques tels qu'estimés par le Groupe.

Principales cautions et garanties données :

— Le Groupe a garanti aux fonds de pension Allied Domecq les contributions dont sont redevables Allied Domecq Holdings Ltd et ses filiales. En outre, le Groupe a accordé une garantie au porteur d'obligations Allied Domecq dont le montant au 31 décembre 2007 s'élève à 1 630 millions d'euros ;

2. Obligations contractuelles. — Dans le cadre de leur activité de production de vin ou de champagne, les filiales australienne PR Australia, néo-zélandaise PR New Zealand et française Mumm Perrier– Jouët sont engagées, au 31 décembre 2007, à hauteur de, respectivement, 553 millions, 117 millions et 178 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en raisin. Dans le cadre de son activité de production de cognac, la filiale française Martell s'est engagée à hauteur de 230 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement d'eaux de vie.

3. Instruments financiers.

(En millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2007	Valeur de marché au 31/12/2007
Actif		
Immobilisations financières nettes	107	107
Dérivés actifs	35	35
Valeurs mobilières de placement	2	2
Disponibilités	433	433
Passif		
Emprunts obligataires	2 479	2 438
Emprunts et dettes / établissements de crédit	4 440	4 440
- Crédit syndiqué	3 994	3 994
- Billets de trésorerie	249	249
- Autres	198	198
Emprunts sur opérations de crédit bail	47	47
Dérivés passifs	130	130

La juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable.

La valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant les méthodes courantes de valeur actualisée des flux de trésorerie. La disparité des modèles de valorisations implique que ces valorisations ne reflètent pas nécessairement les montants exacts qui pourraient être reçus ou versés en cas de dénouement des instruments sur le marché.

Les variations de juste valeur des instruments financiers entre le 30 juin 2007 et le 31 décembre 2007 ne sont pas significatives.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

— emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur ;

— autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée, en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;

— instruments dérivés : la juste valeur des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats.

4. Litiges. — En dehors des litiges liés aux activités courantes du Groupe et/ou non significatifs, seuls les contentieux mentionnés dans le rapport annuel sur les comptes au 30 juin 2007 ayant fait l'objet de développements sont signalés ci-après :

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue par une joint-venture, Havana Club Holding S.A. (HCH), la marque étant contrôlée conjointement au plan mondial par le Groupe et par une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés aux États-Unis, au Canada et en Espagne par une société concurrente du Groupe.

Une loi américaine empêche Cubaexport de faire valoir ses droits relatifs à ce dépôt devant un tribunal américain. Cette loi a été dénoncée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC.

L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi empêchait tout paiement en vue du renouvellement d'une marque « confisquée » suite à la révolution cubaine. En août 2006, conformément aux directives de l'OFAC, l'Office américain des Brevets et des Marques (USPTO) a refusé le renouvellement de la marque « Havana Club » déposée par Cubaexport. Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia contestant la décision de l'OFAC ainsi que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. La requête de Cubaexport est suspendue dans l'attente de la décision afférente à la procédure opposant Cubaexport à l'OFAC.

Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque Havana Club effectué au nom de la société Cubaexport. Le 29 janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure est suspendue dans l'attente de la décision du USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport.

En août 2006, cette société concurrente a lancé sur le marché américain un rhum de marque « Havana Club » fabriqué à Porto Rico. Pernod Ricard USA a intenté une action judiciaire devant le Tribunal Fédéral du District du Delaware au motif que la société concurrente allègue à tort être titulaire de la marque « Havana Club » et que cette affirmation inexacte, ainsi que l'utilisation de la marque « Havana Club » pour un rhum non cubain, sont trompeuses pour le consommateur et devraient par conséquent être interdites.

L'affaire est toujours pendante, le procès devant en principe se tenir en mars 2009.

En juin 2005, le Tribunal de Première Instance espagnol a confirmé les droits de HCH sur la marque « Havana Club » suite à une procédure engagée en 1999, notamment par cette même société concurrente. Les demandeurs ont fait appel devant la Cour Provinciale de Madrid, qui a rejeté leurs demandes en février 2007. Ils se sont pourvus en cassation devant la Cour Suprême espagnole qui devrait se prononcer sur la recevabilité de leur pourvoi avant décembre 2009. Si cet appel est recevable, la Cour Suprême devra statuer sur le fond de l'affaire à une date ultérieure.

Champomy

Au cours de l'année 2001, l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) et le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) ont assigné Pernod Ricard et ses filiales devant les tribunaux de Paris pour demander la nullité des marques « Champomy » et l'interdiction d'en faire usage au motif que ces marques constituaient une violation de l'appellation d'origine Champagne. Ces marques ont, depuis, été cédées au groupe Cadbury Schweppes. Cependant, Pernod Ricard a garanti à l'acquéreur la validité de ces marques et verrait sa responsabilité contractuelle engagée au cas où les marques « Champomy » seraient annulées. Par un jugement du 10 mai 2006, le Tribunal de Grande Instance de Paris a débouté l'INAO et le CIVC de l'ensemble de leurs demandes. L'INAO et le CIVC ont interjeté appel de ce jugement mais la plupart de leurs demandes ont également été rejetées par la Cour d'Appel de Paris le 7 novembre 2007. Le CIVC et l'INAO ont présenté le 21 janvier 2008 leur déclaration de pourvoi en cassation.

Stolichnaya

Des sociétés, qui représenteraient les intérêts de la Fédération de Russie sur des questions liées à la propriété des marques de vodka aux Etats-Unis, ont cité à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York les sociétés Allied Domecq International Holdings B.V., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., SPI Spirits et d'autres parties. Dans le cadre de cette procédure, les demandeurs avaient cherché à remettre en cause la propriété d'Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis, et à y empêcher la vente future de produits sous cette marque. Les demandes visaient à l'obtention de dommages et intérêts et au reversement de tous les bénéfices réalisés. Le 31 mars 2006, le Juge George Daniels a débouté les demandeurs de toutes leurs actions relatives à la propriété d'Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis. Les demandeurs ont interjeté partiellement appel de cette décision : cet appel est actuellement pendant devant la United States Court of Appeals for the Second Circuit. Une décision est attendue dans le courant du second semestre de 2008.

Litiges commerciaux

Plainte déposée par la République de Colombie contre Pernod Ricard, Seagram Llc et Diageo Plc

En octobre 2004, la République de Colombie, ainsi que diverses administrations régionales colombiennes, ont porté plainte devant le Tribunal de Première Instance du District Est de New York (le « Tribunal de Première Instance ») contre Pernod Ricard, Pernod Ricard USA Llc, Diageo Plc, Diageo North America Inc. (anciennement dénommée Heublein Inc., puis UDV North America Inc., puis Guinness UDV America Inc.), United Distillers Manufacturing Inc., IDV North America Inc. et Seagram Export Sales Company Inc.

Les plaignants prétendent que les sociétés visées ci-dessus auraient commis un acte de concurrence déloyale à l'encontre du gouvernement colombien (qui détient le monopole constitutionnel de production et de distribution des spiritueux) en vendant leurs produits par l'intermédiaire de circuits de distribution illicites et en recevant des paiements de sociétés impliquées dans le blanchiment d'argent. Pernod Ricard conteste cette plainte. Les défendeurs ont demandé le rejet de cette plainte pour plusieurs motifs, arguant notamment que le Tribunal de Première Instance n'est pas compétent pour connaître de ce litige, qu'il serait plus approprié de le plaider en Colombie, et que la plainte n'est pas fondée en droit. Le 19 juin 2007, le Tribunal de Première Instance a partiellement accepté et partiellement rejeté la demande des défendeurs, visant au rejet de la plainte.

Le 18 janvier 2008, la United States Court of Appeals for the Second Circuit a refusé de réexaminer la décision du Tribunal de Première Instance.

Les Parties vont à présent entamer la procédure de “discovery” pour les plaintes des demandeurs non rejetées par le Tribunal de Première Instance. Pernod Ricard va continuer à se défendre fermement contre ces allégations.

Actions collectives putatives (putative class actions) aux Etats-Unis

Commercialisation des Spiritueux aux États-Unis

Allied Domecq Spirits & Wine Americas Inc., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., Allied Domecq North America Corp., Hiram Walker G&W Inc., et Hiram Walker-A.V. Corp. (« les sociétés du Groupe ») ainsi que la plupart des grandes sociétés de vins et spiritueux aux États-Unis, ont été citées à comparaître dans le cadre d'un certain nombre d'actions collectives putatives quasi identiques. Les demandeurs prétendaient que les défendeurs s'étaient livrés à des pratiques complexes trompeuses visant à commercialiser des boissons alcoolisées à des mineurs. Parmi les motifs allégués figuraient l'enrichissement illicite, la faute, la conspiration, la dissimulation frauduleuse et la violation de diverses lois étatiques assurant la protection des consommateurs. Ces actions avaient été intentées dans les États de l'Ohio, du Wisconsin, du Michigan et de la Virginie Occidentale. Des actions avaient également été intentées dans les Etats du Colorado, de Caroline du Nord et du District de Columbia. Toutefois, à ce stade, aucune société du Groupe n'avait été citée dans le cadre de ces actions. En outre, les demandeurs avaient intenté des actions similaires devant les tribunaux de New York et de Floride puis s'étaient volontairement désistés de ces deux procédures.

Les demandeurs ont été déboutés dans les procédures menées dans les Etats de l'Ohio, Wisconsin, Michigan et Virginie Occidentale. Les Tribunaux chargés des autres procédures ont également rejeté les plaintes, sauf en Caroline du Nord où le Tribunal n'a pas rendu de décision. Les demandeurs ont interjeté appel de ces décisions mais, après avoir été déboutés de plusieurs appels, les demandeurs se sont volontairement désistés de toutes les procédures pour lesquelles une décision n'avait pas encore été rendue en appel. Ces procédures ont donc toutes été définitivement réglées en faveur des défendeurs.

Origine de Stolichnaya

Le 18 octobre 2006, Russian Standard Vodka (USA), Inc. et Roust Trading Limited ont intenté une action contre Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc. ("ADSWUSA") et Pernod Ricard USA, LLC ("PRUSA") devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York. Le 4 décembre 2006, les demandeurs ont mis dans la cause S.P.I. Group SA et S.P.I. Spirits (Cyprus) Limited (conjointement "SPI"). Les demandeurs allèguent que les défendeurs se sont livrés à des actes de publicité mensongère, prohibés par le droit fédéral et le droit de l'Etat de New York, ainsi qu'à des pratiques illicites et des actes de concurrence déloyale par la publicité et la promotion de la vodka « Stolichnaya » en tant que « vodka russe » et par des affirmations faites sur leur site internet et dans le cadre de campagnes de publicité. Les demandeurs cherchent à obtenir du tribunal un jugement déclaratoire affirmant qu'ils n'ont pas commis d'actes de publicité mensongère aux termes de leurs déclarations publiques mettant en cause l'origine russe de la vodka Stolichnaya. Enfin, ils cherchent à obtenir réparation de l'ensemble des préjudices subis ainsi que le reversement de tous les bénéfices réalisés. ADSWUSA et PRUSA ont demandé le rejet de la demande de jugement déclaratoire et une suspension provisoire de la procédure afin de permettre au National Advertising Division of the Council of Better Business Bureaus (« le NAD ») d'achever son enquête dans le cadre de poursuites parallèles entamées l'année dernière par PRUSA. SPI ont aussi déposé une requête tendant à rejeter la demande de jugement déclaratoire ainsi qu'une plainte pour enrichissement sans cause.

Dans une décision rendue le 20 novembre 2007, le Tribunal a (1), accueilli la demande formée par ADSWUSA et PRUSA, visant au rejet d'un jugement déclaratoire pour leurs déclarations passées, (2) rejeté la demande visant au rejet du jugement déclaratoire pour les éventuelles déclarations futures d'ADSWUSA et PRUSA, (3) fait droit à la demande de SPI visant au rejet de la demande de jugement déclaratoire ; (4) rejeté, en faveur de tous les défendeurs, la plainte pour enrichissement sans cause déposée par les demandeurs ; et a (5) suspendu l'affaire en attendant que la NAD termine ses travaux et rende une décision.

Le 24 janvier 2008, la NAD s'est prononcé sur les demandes de PRUSA. Elle a constaté que Russian Standard n'était pas en mesure de prouver que Stolichnaya était distillée en Lettonie ni même que toute activité du processus de fabrication, autre que la filtration, l'embouteillage et l'expédition, étaient réalisées en Lettonie. Elle a également accueilli la position de PRUSA selon laquelle la vodka fabriquée en Russie et embouteillée en Lettonie peut être qualifiée de « vodka russe ». Enfin, la NAD a jugé que le fait que Stolichnaya soit filtrée et embouteillée en Lettonie, ne permet pas à Russian Standard de contester dans l'absolu le caractère authentique de Stolichnaya, ni même d'alléguer que ces procédés nuisent à cette authenticité russe du produit au motif que les produits de Russian Standard sont entièrement fabriqués, filtrés et embouteillés en Russie.

Le 8 février 2008, les défendeurs ont déposé leurs réponses aux plaintes résiduelles, en rejetant toute responsabilité.

Note 17. – Parties liées.

Au cours du premier semestre clos le 31 décembre 2007, les relations entre le groupe et les sociétés liées sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 30 juin 2007, mentionnées dans le rapport annuel. En particulier, aucune transaction

inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

Note 18. – Evénements post-clôture.

Le 15 janvier 2008, la valeur nominale de l'action Pernod Ricard a été divisée par deux, passant de 3,10 euros à 1,55 euro.

IV. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Comptes consolidés semestriels condensés – période du 1er juillet au 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Pernod Ricard, relatifs à la période du 1er juillet au 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 27 février 2008.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Alain Penanguer

Mazars & Guérard

Loïc Wallaert